

SUBVENTIONS OFFICIELLES POUR LE BEURRE

Pays	Subvention à la production				Subvention à l'exportation				Subvention à la consommation
	Nature	Année	Montant total	Niveau	Nature	Année	Montant total	Niveau	
Etats-Unis (L/1328 COM.11/112)	Achats de soutien à des prix fixés d'après le niveau des prix de soutien pour le lait et la graisse de beurre.	---	---	---	Exportation de stocks de soutien de la CCC à des prix inférieurs aux prix nationaux.	---	---	---	1. Donations intérieures. 2. Programme spécial de distribution de lait aux enfants, aux militaires, etc.
Ceylan (L/1328/Add.1)	Néant				Néant				Néant
Finlande (L/1328/Add.2 COM.11/112)	Les laiteries exportatrices touchent une prime qui leur permet de payer aux producteurs de lait un prix à peu près égal au prix d'objectif.	1959	Produits laitiers: 7,371 milliards de marks finlandais.	---	Financement des pertes Les exportateurs résolvent la différence entre le prix national contrôlé et le prix à l'exportation.	---	---	---	1959 - 19,100 milliards de marks finlandais (budget)
Turquie (L/1328/Add.3)	Néant				Néant				Néant
Nouvelle-Zélande (L/1328/Add.4)	Néant				Néant				Montant de la subvention pour l'exercice terminé le 31 mars 1960: 3,6 millions de livres; montant estimatif pour 1960 - 61: 4,94 millions de livres.
Inde (L/1328/Add.5)	Néant				Néant				Néant
Royaume-Uni (L/1328/Add.6)	Néant				Néant				Néant
Canada (L/1328/Add.7)	Soutien des prix par l'Office de stabilisation agricole.	1958-1959 1959-1960	\$342,000 \$3,409,000 (voir colonne des subventions à l'exportation)	---	Vente exceptionnelle à perte pour l'exportation au Royaume-Uni; à la suite de la pénurie en Europe et d'accord avec d'autres fournisseurs intéressés.	1958-60	---	---	Néant
									Note: Une partie du déficit de l'Office en 1958-60 (\$3,409,000) provient de la vente au Royaume-Uni d'environ 13 millions de livres de beurre.

SUBVENTIONS OFFICIELLES POUR LE BEURRE (suite)

Pays	Subvention à la production				Subvention à l'exportation			Subvention à la consommation	
	Nature	Année	Montant total	Niveau	Nature	Année	Montant total	Niveau	
Australie (L/1320/Add.8)	1. Prime à la production* du beurre et du fromage pour une période de cinq ans à compter du 1er juil- let 1957. 2. Prix minimum garanti	1959-1960 1960-1961	£13,5 millions Id.	7½d/l p. (beurre) Id.	Néant	Néant			
			Remarque: Aucune subvention supplémentaire n'a été nécessaire à ce titre en sus des 13,5 millions de livres susmentionnées.					Note: La prime à la production vise essentiellement le beurre (et le fromage) consommés dans le pays.	
Danemark (L/1328/Add.9 et Corr.1)	Note: Le programme intégré relatif au lait et aux produits laitiers n'est plus en application depuis le 13 janvier 1961.				Note: Le programme d'encouragement à l'exportation vers la zone dollar sera entièrement aboli le 30 juin 1962.			Néant	
Suède (L/1328/Add.10)	Produits laitiers 1. Prime générale 2. Prime exceptionnelle 3 (régions septentrionales) 3. Prime de livraison	1959-1960 1959-1960 1959-1960	96 millions de couronnes 34 millions de couronnes 37 millions de couronnes	— — —	Aide à l'exportation (beurre, fromage, lait condensé et lait en poudre)	1959-60	11,70 millions de couronnes	0,77 couronne par kg.	Néant
Allemagne (Rép. féd.) (L/1328/Add.11)	Néant				Aide générale à l'exportation Les exportateurs de produits transformés à partir de denrées agricoles dont le prix intérieur imposé dépasse de beaucoup le cours mondial bénéficient d'une dérogation à la taxe de péréquation normale sur les produits bruts importés; cela leur permet de soutenir la concurrence étrangère.				Néant
Pays-Bas (L/1328/Add.12)	Achats de stabilisation et de soutien des prix (beurre, fromage et lait écrémé en poudre)	1957 1958 1959 1960	Fl. 35.808.000 (perte) Fl. 28.292.000 (perte) Fl. 984.000 (bénéfice)	— — — —	Subvention sur les exportations vers le Royaume-Uni (à partir du 1er mai 1960)	1960 1961	20,5 millions de florins (payés sur le Fonds laitier)	0,60 florin par kg (à l'origine); varie depuis lors entre 0,43 et 1,10 florin par kg 0,43 florin par kg (1er janvier 1961)	Au printemps de 1960, institution d'une subvention temporaire pour accroître la consommation intérieure. 1. Montant total (1960): 21,5 millions de florins 2. Montant unitaire: 1 florin par kg à l'origine, puis ramenée peu à peu à 0,08 florin; suppression le 1er janvier 1961.

SUBVENTIONS OFFICIELLES POUR LE BEURRE (suite)

Pays	Subvention à la production				Subvention à l'exportation				Subvention à la consommation
	Nature	Année	Montant total	Niveau	Nature	Année	Montant total	Niveau	
Japon (L/1328/Add.13)	Néant				Néant				Néant
Autriche (L/1326/Add.14)	Néant				Néant				Néant
Suisse (L/1328/Add.15)	1. Subvention pour le lait transformé* (depuis le 1er novembre 1957)	1957-58	11.173.000 de francs	2 centimes par kg de					Notes: *Depuis le 1er novembre 1957, un subside de 2 centimes par kg est alloué aux producteurs de beurre, ainsi qu'à toutes les autres entreprises transformatrices de lait. Le subside doit empêcher que l'augmentation du prix de base du lait de 2 centimes par kg survenu à la même date n'entraîne une hausse correspondante des prix à la consommation des produits laitiers. ** En vue de réduire les prix de vente, la BUTYRA verse aux fabricants de beurre spécial et de beurre centrifuge de lait provenant des fromageries une allocation fixe par kg de beurre fabriqué. La BUTYRA supporte de plus les pertes résultant de l'utilisation comme beurre de cuisine du beurre non vendu librement qu'elle a pris en charge.
		1958-59	11.840.000 de francs	lait transformé					
		1959-60	12.567.000 de francs	"					
	2. Réduction des prix du beurre **	1957-58	40.629.000 de francs	Beurre de table: prix					
		1958-59	33.679.000 de francs	réduit de 45 ou 65 centimes.					
		1959-60	49.050.000 de francs	Beurre de cuisine: prix réduit en moyenne de 1,90 franc par kg.					
3. Propagande, administratif	1957-58	1.143.000 de francs							
	1958-59	473.000 de francs							
		2.353.000 de francs							
Luxembourg (L/1328/Add.16)	Néant			Néant				Le Luxembourg accorde, dans le cadre de sa politique de prix à la consommation, des subventions dites "structurelles" pour réduire les prix à la consommation des produits laitiers, etc. Elles ne s'appliquent qu'aux quantités de la production indigène consommées à l'intérieur du pays. Le montant total annuel des subventions structurelles est de l'ordre de 320 millions de francs belges. Il varie en fonction des variations de la consommation des produits en question.	

4

SUBVENTIONS OFFICIELLES POUR LE BEURRE (suite)

Pays	Subvention à la production			Subvention à l'exportation			Subvention à la consommation			
	Nature	Année	Montant total	Niveau	Nature	Année		Montant total	Niveau	
Tchécoslovaquie (L/1328/Add.17)	Néant				Néant			Néant		
Rhodésie et Nyassaland (Féd. de la) (L/1328/Add.18)	Néant				Néant			Néant		
Grèce (L/1328/Add.19)	Néant				Néant			Néant		
Belgique (L/1328/add.20)	Néant				Subvention à l'exportation La plus grande partie des importations frauduleuses doit être compensée par des exportations de beurre belge au prix mondial.	1960	323 millions de francs belges	50 francs belges par kg Note: La subvention représente la différence entre le prix intérieur et le prix mondial. Elle varie suivant l'évolution des prix intérieurs et des prix sur le marché mondial.	Néant	
France					Subvention à l'exportation	1959 1960	7 millions de francs "		Néant	
Argentine	Néant				Néant				Néant	
Irlande	Néant				Régénération des pertes sur les exportations			Note: Dépenses supportées par l'Etat et les agriculteurs.	Note: Le montant uni- taire varie selon l'évo- lution des prix sur le marché mondial.	Néant